



INFLUENCE ARCHITECTURALE LA MAISON À MANSARDE

ORIGINE DU STYLE ARCHITECTURAL

Période de construction au Québec : 1850-1920

La maison à mansarde constitue une version populaire et modeste de l'architecture résidentielle de style Second Empire. D'abord populaire en France, ce courant architectural a transité par l'Angleterre puis par les États-Unis avant d'apparaître au Québec, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En premier lieu réservé aux bâtiments publics et institutionnels, il est rapidement adapté à l'architecture résidentielle des maisons bourgeoises, répondant au prestige recherché par les notables. De ce style, la maison mansarde conserve la toiture typique composée d'un terrasson et d'un brisis.

Ce toit dit « à Mansard » doit son nom à l'architecte François Mansard. Il constitue la principale caractéristique de ce courant architectural et l'un de ses grands atouts. En effet, le toit « brisé » permet de dégager l'espace des combles et de rendre l'étage complètement habitable. C'est un avantage non négligeable à une époque d'importante croissance démographique.

L'élégante silhouette de la maison à mansarde s'observe dans plusieurs cœurs villageois. Présente aussi en bordure des rangs, on retrouve quelques spécimens de ce type de maison répartis sur l'ensemble des huit municipalités de la MRC.

CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES DU STYLE DANS LA MRC D'ACTON

- Toit brisé à deux **1** ou quatre versants
- Présence élevée de lucarnes **2**
- Volume rectangulaire à deux niveaux d'occupation complets
- Fenêtres à battants à carreaux **3**
- Disposition symétrique des ouvertures
- Galerie en façade avant, couverte par son propre toit et parfois sur plus d'une façade **4**
- Composantes décoratives : chambranles autour des portes et des fenêtres **5**

CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES

LA MAISON À MANSARDE

Les bâtiments patrimoniaux possèdent une identité qui les caractérise et qu'il faut préserver. Bien qu'il soit parfois nécessaire de les adapter aux réalités et besoins contemporains, les rénovations effectuées devraient être réalisées en respect du style architectural et en gardant à l'esprit leur réversibilité. Il faut donc avant tout privilégier l'entretien afin de préserver les acquis du bâtiment et ainsi prévenir des coûts importants de rénovations. Puis, restaurer et réparer les éléments architecturaux endommagés plutôt que de les remplacer. En agissant de la sorte, les interventions apportées au bâtiment seront en respect du style et probablement plus économiques. Si le remplacement s'avère nécessaire, le nouvel élément, ou le matériau, devrait correspondre le plus possible à celui qui est remplacé afin de conserver tout le charme authentique de la maison.



Toit mansardé à quatre versants



Toit mansardé à deux versants

LA TOITURE

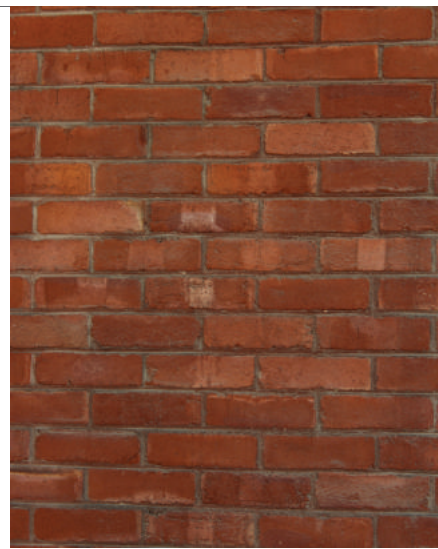
La maison à mansarde est composée de terrassons (versants supérieurs à pente douce ou faible) et de brisis (versants inférieurs à pente raide ou forte). Certaines arborent une toiture à quatre versants et d'autres à deux. Dans presque tout les cas, on remarque la présence de lucarnes sur la toiture. Celles-ci sont disposées de façon symétrique. Sur les toitures à quatre versants, on peut observer la présence de lucarnes sur chaque versant. Les toitures sont couvertes de tôle à baguettes, de tôle pincée et, plus rarement, de bardeau d'asphalte. Les terrassons et les brisis ne sont pas toujours recouverts du même type de revêtement.

CONSEILS — Conserver tous les éléments de la toiture : la forme, la pente, les lucarnes et le revêtement si celui-ci est d'origine, puisque la toiture est la principale caractéristique du style architectural. Si le revêtement doit être remplacé, opter pour un revêtement semblable à celui d'origine ou pour un revêtement de tôle. Un revêtement de bardeau d'asphalte peut aussi être posé, toutefois le cachet authentique de la toiture en sera amoindri.

LES REVÊTEMENTS MURAUX

À l'origine, les bâtiments de ce style architectural étaient généralement recouverts de planche de bois à gorge ou à clin posée à l'horizontale. Quelques maisons étaient en pierre ou en brique. Le bardeau de bois était lui aussi un revêtement mural plutôt fréquent. Toutefois, aucune maison n'a conservé ce type de parement dans la MRC d'Acton.

CONSEILS — Si la maison arbore encore un revêtement de qualité tel que le bois, la pierre et la brique, celui-ci devrait être préservé ou au besoin remplacé par un revêtement semblable. Les revêtements plus contemporains, comme le parement de vinyle ou de métal posés au fil des ans, devraient être remplacés par un revêtement de bois afin de retrouver un aspect plus authentique. Il est recommandé d'installer des planches cornières en bois peint aux coins afin d'assurer une meilleure étanchéité.



Revêtements muraux : planche de bois à clin, brique d'argile

CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES LA MAISON À MANSARDE

LES PORTES ET LES FENÊTRES

La disposition des ouvertures est généralement symétrique sur les façades. La façade principale est composée d'une porte centrée avec une ou deux fenêtres de part et d'autre. La disposition des lucarnes, alignées avec les fenêtres du rez-de-chaussée, contribue à davantage mettre en valeur l'effet de symétrie. Les portes d'origine sont en bois peint avec des vitres sans carreaux dans le haut et un panneau dans le bas.

Le modèle de fenêtre qui caractérise habituellement la maison de type mansarde est à battants à six carreaux. Toutefois, dans la MRC d'Acton, il est plus fréquent de voir des fenêtres à guillotine ou à auvent à quatre carreaux. Les portes et les fenêtres sont rehaussées d'un encadrement en bois simple ou légèrement travaillé.

CONSEILS — Conserver la disposition et les dimensions d'origine des ouvertures. Si celles-ci ont subi des modifications, retrouver leurs disposition et dimensions d'origine pour harmoniser les façades. Les fenêtres d'origine en bois sont rarement présentes sur les bâtiments. Si elles le sont, il est recommandé de les conserver. Il est possible de réparer certaines parties endommagées au besoin en consultant un artisan. Toutefois, si celles-ci doivent être remplacées, le modèle choisi devrait être semblable à celui d'origine ou conforme au style architectural, soit à battants à six carreaux. Opter pour des nouvelles fenêtres en bois ou, pour minimiser l'entretien, en métal.

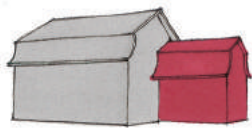


Porte sans carreaux à panneaux et fenêtre à auvent à quatre carreaux

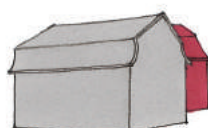
LA VOLUMÉTRIE

Bien dégagée du sol, la maison à mansarde possède généralement un sous-sol ou une cave. On observe fréquemment sur le territoire un seul grand volume au plan rectangulaire allongé avec deux étages habitables : le rez-de-chaussée et les combles.

CONSEILS — L'ajout d'une annexe se fait généralement sur les murs arrière ou latéraux. Implanter l'agrandissement en retrait de la façade avant de manière à mieux mettre en valeur la composition d'origine.



Agrandissement
en façade latérale



Agrandissement
en façade arrière

LES GALERIES

La maison à mansarde se démarque par une galerie qui se déploie sur toute la largeur de la façade avant et sur le mur arrière. La galerie se prolonge souvent sur l'une ou les deux façades latérales.

De facture simple, les éléments des galeries sont réalisés en bois. Les poteaux de soutien sont de forme carrée simple, chanfreinés aux coins ou tournés. Ils sont parfois pourvus de dentelles.

Puisque la maison est assez surhaussée, la galerie possède un garde-corps. Tout comme l'ensemble des éléments des galeries, celui-ci est en bois et de facture traditionnelle.

CONSEILS — Les éléments des galeries devraient tous être réalisés en bois en prenant soin des détails d'ornementation. Remplacer par des éléments en bois ceux qui, au fil des ans, auraient pu être dénaturés, et conserver ceux qui sont d'origine.



Galerie ornementée de poteaux tournés en bois et de dentelles, exceptionnellement près du sol en raison du dénivelé de celui-ci

MAISONS REPRÉSENTATIVES DU STYLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ACTON

LA MAISON À MANSARDE

Même si certains matériaux et certaines caractéristiques d'origine ont été remplacés sur la plupart des maisons du territoire de la MRC d'Acton, les maisons à mansarde sont facilement repérables avec leur toiture très caractéristique. Bien qu'elles ne soient pas présentes en si grand nombre dans la MRC, elles caractérisent bien le territoire.



Roxton Falls

Unique bâtiment de style Mansard de la MRC revêtu de pierre, le presbytère de Roxton Falls se démarque par son authenticité. Il possède toujours sa volumétrie, ses ouvertures et son revêtement d'origine.



Upton

De petit format, cette jolie mansarde possède un revêtement, des fenêtres et des portes de bois qui font tout son charme. Son agrandissement arrière est discret et n'altère en rien la composition d'origine.



Béthanie

Malgré de nombreuses modifications apportées à cette maison au fil des ans, celle-ci possède toujours sa volumétrie, sa toiture brisée et ses lucarnes d'origine.



Saint-Théodore-d'Acton

La toiture en tôle à baguettes possède deux petites lucarnes symétriques sur son versant avant. Sa grande galerie pourrait être rehaussée avec l'ajout d'éléments harmonisés au style architectural.



Saint-Nazaire-d'Acton

La symétrie parfaite des ouvertures et la présence d'anciennes fenêtres à auvents en bois donnent un charme certain à cette maison. Des garde-corps traditionnels ou tournés apporteraient une touche unique à la galerie.



Acton Vale

On retrouve des lucarnes symétriques sur chaque pan de cette toiture à quatre versants. Son revêtement de planche à clin de bois très étroit contribue à mettre en valeur la maison. La galerie étroite n'est pas significative du style architectural.



Upton

Magnifique représentante du courant Mansard, cette résidence arbore une toiture à deux versants couverte d'une tôle à baguettes de couleur vive. L'annexe construite en retrait, reprenant les éléments architecturaux, met en valeur la composition d'origine.



Roxton Falls

Cette demeure avec une toiture à deux versants brisés se démarque avec sa galerie simple, ses poteaux, ses barrotins tournés et ses aisseliers en bois.